

REPENSONS L'ÉNERGIE DU FUTUR AVEC AUDACE

- | Conseil juridique
- | Conseil fiscal
- | Conseil en entreprise
- | Expertise-comptable

PORTRAIT D'ENTREPRISE

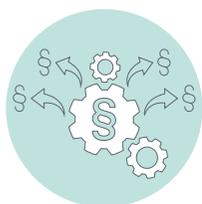
Les énergies renouvelables sont notre cœur de métier:

Sterr-Kölln & Partner conseille, dans ce domaine de spécialisation, les développeurs de projets, les investisseurs, les communes, les régies communales et les banques. En Allemagne comme en France, l'encadrement de projets ainsi que les questions juridiques et de financement sont au centre de nos préoccupations, notamment au niveau transfrontalier.



1978

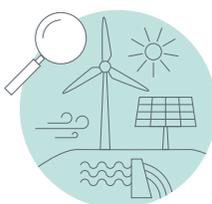
Création
du cabinet de conseil fiscal
Sterr-Kölln & Partner
à Fribourg-en-Brisgau
(Allemagne)



1992

**Extension de nos
compétences de conseil**

- Avocats
- Experts-comptables
- Conseillers fiscaux
- Conseillers en entreprise



1995

Spécialisation
dans le domaine des énergies
renouvelables et de l'efficacité
énergétique



2005

Ouverture
du cabinet à Paris



2009

Ouverture
du cabinet à Berlin



2022

env. 35 collaborateurs

Partenaires

- Franziska Benz, avocate inscrite au barreau en Allemagne
- Laurent Brault, avocat inscrite au barreau de Paris
- Julia Braun, avocate inscrite au barreau en Allemagne
- Steffen Kölln, conseiller en entreprise
- Hans Messmer, avocat inscrit au barreau en Allemagne et à Paris
- Dr. Karlheinz Rabenschlag, avocat inscrit au barreau en Allemagne
- Christian Schmidt, conseiller en entreprise
- Dr. Katharina Schober, avocate inscrite au barreau en Allemagne
- Dr. Michael Stopper, avocate inscrite au barreau en Allemagne
- Heribert Sterr-Kölln, conseiller fiscal et expert-comptable
- Bianca Volz, économiste, conseillère fiscale

Autres faits

- Plus de 25 années d'expérience en conseil sur des projets ENR
- 40 % de femmes cadres
- Projets ENR d'une puissance nominale > 8 GW accompagnés par nos soins
- Transactions de projets et de financement d'une valeur > 6 mrd € accompagnés par nos soins